Suite de l’affaire « Kuing Yamang » : Le CSA met en demeure BFM TV (Vidéo)

10/01/2011 à 17h22



Le CSA a mis en demeure BFM TV après la diffusion d’une vidéo truquée le 10 octobre 2010 dans le magazine La Tribune BFM, dans lequel le soi-disant Professeur Kuing Yamang s’en prenait aux modèles sociaux et économiques européens.

Suite et commentaires sur Fortune